



Pour comprendre l'économie



Les indicateurs de progrès





La confiance est au cœur de la dynamique des économies modernes. Qui dit confiance dit conviction partagée par le plus grand nombre que, au-delà des mouvements conjoncturels, les choses vont dans le bon sens. C'est pourquoi, j'ai souhaité, dès mon arrivée à Bercy, mettre en place ce « Tableau de bord des indicateurs de progrès de l'économie française » afin de rendre les résultats de notre économie et de la politique économique simples et lisibles par tous. Je me suis en même temps engagé à rendre compte régulièrement de ces résultats.

Les indicateurs que j'ai présentés le 16 mars 2005 permettent de mesurer au plus près la performance de l'économie et de ses acteurs, l'État comme les entreprises, de parler aux Français le même langage qu'eux et de leur rendre confiance par le suivi régulier de notre action et de nos progrès. Ils sont aussi des clés de lecture utiles pour permettre à chacun et à chacune d'apprécier les enjeux et défis de l'économie et de pouvoir analyser ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Le tableau de bord reprend bien entendu les chiffres traditionnels que le Gouvernement suit en continu. Toutefois, le pilotage de la politique économique ne peut se réduire à quelques grands indicateurs macroéconomiques : au-delà de chacun d'eux, il existe des réalités multiples. Aussi ce tableau de bord intègre-t-il également d'autres indicateurs présentant des perspectives différentes, qui reflètent un enjeu ou un défi particulier pour notre économie.

À l'intérieur du tableau de bord, les indicateurs sont regroupés en six rubriques qui recouvrent l'ensemble de l'économie et illustrent la multiplicité des leviers de la politique économique : Croissance (et Démographie), Finances publiques, Emploi, Pouvoir d'achat / Consommation, Entreprise / Innovation, International. Ce livret reprend chacune des rubriques en expliquant les indicateurs choisis et les questions qu'ils illustrent.

Je souhaite qu'il puisse être diffusé largement, qu'il aide à la compréhension des différents problèmes auxquels l'économie française fait face et aux réponses que nous pouvons ensemble y apporter.

Thierry Breton

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "T. Breton".



Croissance

Finances publiques

Emploi

Pouvoir d'achat-
consommation

Entreprise-innovation

International

La croissance du PIB (Produit intérieur brut) représente le rythme auquel s'accroît la richesse d'une économie. Au-delà des fluctuations conjoncturelles qui font que certaines années sont meilleures que d'autres, la croissance de l'économie française s'est élevée à 2,1 % par an en moyenne entre 1994 et 2004.

À court terme, la croissance de l'économie dépend du dynamisme de la demande (consommation, investissement, exportations). Mais, à moyen terme, le taux de croissance du PIB – appelé alors « croissance potentielle », proche en pratique de la croissance moyenne – est fonction du taux de croissance de l'emploi et du capital mobilisés pour la production, ainsi que du progrès technique qui accroît l'efficacité du processus de production.

Population active

La contribution de la main d'œuvre à la croissance dépend de l'évolution du taux de chômage (cf. rubrique emploi) et de celle de la population active, notamment liée à l'âge de départ à la retraite, du

solde migratoire et du taux de fécondité par femme sur lequel le nombre de naissances par an nous renseigne.

La **population active** est l'ensemble des personnes qui déclarent exercer ou chercher à exercer une activité professionnelle rémunérée. Les chômeurs font donc partie de la population active. Le dynamisme de la population active est essentiel pour la croissance : par exemple, si l'allongement de la durée de vie au travail se poursuivait au-delà de 2020, parallèlement aux gains d'espérance de vie, la croissance annuelle moyenne serait relevée de 0,1 point par an entre 2021 et 2050.

Outre reculer l'âge effectif de la retraite, l'augmentation du **nombre de naissances** permet d'accroître la population active (même si l'impact ne se fait bien entendu sentir que quelques années après...). À titre illustratif, une forte hausse du taux de fécondité (de 1,8 à 2,1 enfants par femme) augmenterait la croissance moyenne de 0,3 point par an à partir de 2025.

Une augmentation du **solde migratoire** peut également avoir un impact positif sur la population active. Le solde migratoire est ainsi non seulement un indicateur de l'attractivité de notre pays, mais aussi un facteur d'activité et de croissance. Par exemple, le doublement de notre solde migratoire améliorerait la croissance moyenne de 0,1 point par an.

Productivité

Le rôle du capital dans le processus de production est essentiel : les investissements des entreprises viennent accroître (« investissements de capacité ») ou améliorer (« investissements de productivité ») le stock de capital, ce qui permet in fine une augmentation des quantités de biens et de services produits.

Enfin et surtout, le moteur de la croissance à long terme est le progrès technique, qui recouvre en réalité des formes très différentes : un meilleur niveau d'éducation, une amélioration de la technologie... La façon la plus simple d'appréhender le progrès technique est de regarder les gains de **productivité par tête**

qui retrace en même temps l'amélioration de la formation des salariés et l'accroissement de la technicité des machines qu'ils utilisent. Une accélération des gains de progrès technique (qui reviendraient à leur moyenne observée sur 30 ans, après la baisse des années 1990) pourrait améliorer la croissance potentielle de 0,2 point par an.

Dans ce contexte, la politique économique consiste, d'une part, à amortir l'impact des chocs sur l'économie (taux de change, choc pétrolier...) par des politiques dites « conjoncturelles » qui ont un impact à court terme et, d'autre part, à rehausser la croissance potentielle (ou moyenne) par des politiques dites « structurelles ». Ces dernières cherchent à jouer sur chacun des facteurs fondamentaux de production détaillés précédemment : emploi, capital, progrès technique.



Croissance

Finances publiques

Emploi

Pouvoir d'achat

et consommation

Entreprise-innovation

International

La maîtrise des finances publiques constitue un préalable indispensable à la mise en œuvre d'une politique économique de croissance, favorable à l'emploi, à l'investissement et au progrès technique. En effet, le recours à la dette publique peut peser sur notre économie en limitant la capacité d'action du gouvernement – car une augmentation de la charge d'intérêt induite réduit les marges de manœuvre de la politique budgétaire – et en orientant l'épargne vers les titres d'État en défaveur des investissements privés.

Accroître temporairement le déficit public et la **dette publique** peut ne pas présenter que des inconvénients. L'intérêt des générations futures peut justifier que des dépenses publiques soient réalisées aujourd'hui et que la charge financière qui en résulte soit partagée entre générations actuelles et futures pour financer, par exemple, des investissements. En revanche, un endettement public qui servirait à financer des dépenses de fonctionnement serait moins acceptable, car il reporterait sur les générations futures le financement de dépenses publiques dont elles ne profiteraient pas.

Réduire le déficit

La réduction de la dette publique – qui représente aujourd'hui près des deux tiers de notre PIB – passe mécaniquement par une réduction année après année du **déficit public** (différence entre les dépenses et les recettes publiques) qu'il convient donc de surveiller attentivement.

Le suivi des indicateurs synthétiques de déficit public et de dette publique est par ailleurs rendu nécessaire du fait de notre appartenance à la zone euro, qui suppose de les maintenir sous les seuils respectifs de 3 et 60 points de PIB.

Dans un environnement économique mondial de plus en plus compétitif, la baisse des impôts et des charges qui pèsent exagérément sur les forces vives de l'économie est une nécessité. La réduction du déficit public passe donc avant tout par une maîtrise des dépenses publiques. Plus précisément, trois grands types de dépenses doivent faire l'objet d'une attention particulière : les dépenses de l'État, les dépenses des collectivités locales, les dépenses de santé.

Maîtriser les dépenses Réformes structurelles

Les **dépenses de l'État** et des différents organismes publics représentent environ 35 % de la dépense publique. On assiste depuis 2003 à une faible progression de ces dépenses grâce à un pilotage rigoureux fondé sur le principe de « la norme 0 volume » (c'est-à-dire une croissance des dépenses en valeur identique à l'inflation).

Les **dépenses locales** ont en revanche progressé à un rythme soutenu depuis 2000 : environ + 3 % par an en moyenne. Les dépenses des collectivités locales représentent aujourd'hui 20 % de la dépense publique.

Les dépenses sociales constituent, à elles seules, 45 % de la dépense publique. À côté des dépenses de retraites, l'enjeu essentiel face au vieillissement de notre population est aujourd'hui la maîtrise des **dépenses de santé** (les « dépenses de santé sous Ondam » – Objectif national de dépenses d'assurance maladie – recouvrent la plupart des dépenses de santé : remboursement des soins de ville, dotations hospitalières, indemnités journalières de maladie ou de maternité). Les dépenses de santé ont augmenté rapidement depuis 2000, à un rythme annuel qui dépasse systématiquement l'objectif initial voté.

Dans ce contexte, la mise en œuvre de réformes structurelles telles que la réforme des retraites d'août 2003 ou celle de l'assurance maladie d'août 2004 est de nature à limiter l'augmentation des dépenses publiques demain, alors même que le vieillissement démographique exercera une pression à la hausse sur les prestations de santé et d'assurance vieillesse. Par exemple, le Comité d'alerte institué par la réforme de l'assurance maladie, qui se réunit régulièrement, donne au gouvernement la possibilité de prendre de nouvelles mesures en cours d'année, si cela s'avère nécessaire. La loi organique relative aux lois de finances (Lolf), constitue également un levier supplémentaire de pilotage de la dépense publique (de l'État).



Croissance

Finances publiques

Emploi

Pouvoir d'achat

et consommation

Entreprise-innovation

International

« Il n'est de richesses que d'hommes ». L'emploi est – avec l'investissement et le progrès technique – l'un des facteurs essentiels de la croissance. Parallèlement, l'emploi est bien entendu aussi un facteur primordial de bien-être social et, à ce titre, la première préoccupation des Français.

Bien sûr, la France se caractérise d'abord par un taux de chômage trop élevé. Cette performance médiocre est un facteur d'appauvrissement de l'économie (moins de distribution de salaires) et de fracture sociale (précarité).

L'activité et l'emploi

Mais la France se caractérise surtout par des taux d'emplois (part de l'emploi dans la population en âge de travailler) très faibles. Les Français âgés de 25 à 45 ans sont les moins touchés. Cela reflète, en particulier, la forte présence des femmes françaises dans la vie professionnelle, favorisée par une politique familiale active, notamment par la prise en charge des enfants en bas âge. En revanche, moins de la moitié des Français âgés de **55 à 64 ans** exercent un emploi. Cette faiblesse vient en partie du développement excessif des

préretraites dans les années 1980-1990. L'augmentation du nombre des années de travail, inscrite dans la réforme des retraites de 2003, contribue au rééquilibrage financier du système français de retraite par répartition, mais aussi au soutien du taux d'emploi des seniors. Le très faible **taux d'emploi des plus de 65 ans** (1 % de leur tranche d'âge environ) n'est pas non plus un signal positif : c'est en travaillant plus longtemps que la société française produira plus de richesses. De l'autre côté de la pyramide des âges, à peine plus du quart des **15-24 ans** possèdent un emploi, ce qui peut s'expliquer par la durée importante des études. Les nouveaux arrivants sur le marché du travail sont ainsi de mieux en mieux formés, mais pour de nombreux métiers, la qualification peut s'acquérir en entreprise.

La faiblesse de l'activité et de l'emploi au cours de la vie s'accompagne d'une faiblesse de l'activité au cours de l'année ou de la semaine. C'est le reflet de la durée du travail et de l'intensité du recours au temps partiel : la durée annuelle des salariés employés au travail est d'environ 1 500 heures en France, contre 1 900 aux États-Unis (et 1 600 dans

la zone euro); la France se distingue par une durée du travail à temps plein particulièrement faible, une caractéristique qui s'est naturellement accentuée du fait de la réduction de la durée légale du temps de travail à 35 heures par semaine.

Suivi conjoncturel

Au-delà de ces aspects plutôt structurels, la situation de l'emploi doit faire l'objet d'un suivi conjoncturel attentif. À côté du taux de chômage, les **créations d'emplois salariés dans le secteur marchand** mesurent trimestre après trimestre le bon fonctionnement de notre marché du travail. Très liées à la conjoncture, ces créations dépendent aussi du contenu en emploi de la croissance, c'est-à-dire de la quantité de travail nécessaire pour produire une quantité donnée. Par exemple, des mesures telles que l'exonération des charges sociales au niveau du smic ont permis depuis le milieu des années 90 d'augmenter le nombre d'emplois créés à croissance donnée. Le nombre d'**offres d'emplois déposées à l'ANPE** chaque mois permet également de renseigner sur la dynamique du marché du travail, notamment en période de reprise de l'activité.

En termes sectoriels, la France se caractérise comme les autres grands pays occidentaux par une forte tertiarisation, mais aussi par l'existence d'un socle industriel solide. Le secteur des services constitue très certainement le meilleur gisement d'emplois pour les années à venir. Les **créations d'emplois salariés dans les services** sont donc un bon indicateur de la capacité de l'économie française à s'adapter aux mutations de l'économie mondiale et à trouver en elle-même ses propres ressorts de création d'emplois. Les **créations d'emplois salariés dans l'industrie** permettent de mesurer la capacité de la France à rester performante parmi les autres puissances industrielles. Les **emplois créés dans les secteurs technologiquement innovants** sont les plus significatifs de la nécessaire montée en gamme de l'offre – notamment industrielle – française. Ils doivent faire l'objet d'une attention particulière, car ce sont ces secteurs qui génèrent le plus de gains de productivité. Ce sont donc eux qui conditionnent pour partie la capacité de la France à créer plus de richesse sur le long terme.



Croissance

Finances publiques

Emploi

**Pouvoir d'achat
et consommation**

Entreprise-innovation

International

La consommation des ménages constitue la principale composante de la demande de biens et services de notre économie (60 % environ). Elle est également le principal débouché de notre produit intérieur brut (PIB) : en ce sens, elle peut être considérée – à court terme – comme le premier moteur de notre croissance.

Pouvoir d'achat

Le comportement de **consommation** des ménages est avant tout déterminé par leur **pouvoir d'achat**, c'est-à-dire leur revenu une fois pris en compte le niveau des prix. Le revenu disponible brut des ménages (concept de revenu de la comptabilité nationale) est composé de trois catégories de revenus : les revenus d'activité (salaires, excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels), les revenus du capital (intérêts, dividendes, revenus d'assurance vie) et les transferts sociaux en espèces (retraites, allocations chômage, indemnités journalières de maladie...) nets des prélèvements fiscaux et sociaux (impôt sur le revenu, CSG, cotisations sociales...).

Au-delà des sources de revenus « traditionnelles », la gestion moderne des entreprises a conduit à créer de nouvelles formes de rémunération : l'intéressement et la participation. Ces instruments doivent permettre d'intéresser et de faire participer les salariés aux résultats de leur entreprise, ce qui est source de motivation et de productivité. Il est donc essentiel que les entreprises intensifient leur recours à ce type de rémunération et que **le nombre d'accord d'intéressement / participation** dans les entreprises augmente.

Prix à la consommation

Lorsqu'on parle de pouvoir d'achat, les prix généralement considérés sont ceux des produits et des services représentatifs de l'ensemble de la consommation des ménages. Or, on assiste parfois à une déconnexion entre ces prix effectifs et la perception qu'en ont les consommateurs : cela a notamment été le cas sur la période récente. Ce décalage entre « inflation perçue » et inflation effective résulte pour une part du

brouillage dans les références de prix qu'a impliqué le passage à l'euro. Ce sentiment a aussi pu être nourri par l'évolution particulière des prix d'un certain nombre de produits vendus par la grande distribution, où les conditions de la concurrence pouvaient être améliorées. La décision des pouvoirs publics de réformer les règles de la concurrence dans le secteur de la grande distribution (accords du 17 juin 2004, puis réforme de la loi Galland) a justifié la construction par l'Insee d'un indicateur particulier qui suit l'évolution des **prix des produits de grande consommation dans la grande distribution**.

Le « chariot type »

En outre, le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a décidé la construction d'un nouvel indicateur : « **le chariot type** ». Établi en concertation avec les associations de consommateurs, il vise à donner un éclairage concret aux évolutions de prix mesurées par l'Insee et à permettre d'évaluer notamment l'impact de la réforme de la loi Galland. Cet indicateur permet concrètement de suivre chaque tri-

mestre l'évolution des prix de 135 produits de grande consommation, répartis chaque fois que cela est pertinent entre produits de grande marque et produits de marque de distributeur.

De nouveaux produits

À côté de l'approche quantitative du pouvoir d'achat et de la consommation, une approche plus qualitative s'impose. En effet, l'augmentation régulière de la consommation peut amener à se demander si les besoins des consommateurs ne vont pas finir par tous être satisfaits. En réalité, on constate que de nouveaux produits sont sans cesse introduits dans la consommation des ménages qui améliorent sensiblement leur niveau de vie. Par exemple, une part de l'augmentation de la consommation aujourd'hui est imputable aux achats de nouvelles technologies de l'information. Ainsi, notre pays voit **le nombre de personnes équipées du haut débit** s'accroître très rapidement, témoignant d'un progrès certain dans la qualité de vie de nos concitoyens.



Croissance

Finances publiques

Emploi

Pouvoir d'achat
et consommation

Entreprise-innovation

International

L'entreprise est au cœur de la création de richesses dans une économie moderne. De son dynamisme, de l'efficacité de son organisation, de son aptitude à s'adapter aux mutations, dépendent l'emploi à court terme et la richesse de l'économie à long terme.

L'investissement des entreprises est doublement important pour la croissance d'une économie. D'une part, l'investissement est l'une des composantes de la demande (environ 10 % en France) qui se caractérise par son rôle moteur en période de reprise économique. D'autre part, l'investissement des entreprises prépare la croissance de demain, puisqu'il vient renouveler le stock de capital, essentiel – avec l'emploi – au processus de production.

De façon schématique, il existe deux types d'investissements. Les investissements « de capacité » visent à multiplier le nombre de machines déjà disponibles – ou simplement à les remplacer. Les investissements « de productivité » consistent à introduire de nouvelles machines, plus performantes, dans le processus de production. Pour permettre ce progrès technique qui est la clé de la croissance à long terme, il est indispensa-

ble d'investir dans la recherche et développement.

La recherche et développement

C'est ainsi que le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a souhaité faire sien l'objectif dit « de Lisbonne » d'atteindre d'ici 2010 un niveau de **dépenses de R&D** de 3 % du PIB (contre 2,2 % aujourd'hui), ce qui suppose bien entendu parallèlement d'augmenter le **nombre de chercheurs**. Plus précisément, si le niveau des **dépenses de R&D publiques** est globalement en ligne avec celui de nos grands partenaires, le niveau des **dépenses de R&D des entreprises** est en revanche trop faible.

Bien entendu, la seule augmentation des dépenses de R&D ne suffit pas à assurer le progrès technique ; il est aussi nécessaire que ces dépenses soient efficaces et que les **demandes de brevets** par exemple s'accroissent rapidement (l'augmentation du nombre de brevets est par ailleurs en soi un impératif dans une économie mondialisée pour garantir la propriété intellectuelle des inventions).

Une fois mise au point et brevetée, une invention doit être incorporée au processus de production pour donner ses pleins effets sur la croissance et profiter à l'ensemble des acteurs économiques. Ce processus passe bien entendu par les grandes entreprises – dont la France possède une quarantaine **parmi les 500 premières dans le monde** – qui disposent d'une capacité de diffusion exceptionnelle, y compris souvent à l'international.

La création d'entreprises

Mais ce processus de diffusion repose également sur le « bouillonnement » des **créations d'entreprises** – qui sont souvent d'ailleurs des **créations d'entreprises unipersonnelles**, œuvres d'entrepreneurs isolés qui souhaitent mettre à profit leur découverte, leur idée. Depuis 2002, ce « bouillonnement » est d'ailleurs spectaculaire, avec aujourd'hui près de 20000 créations chaque mois. Bien sûr, parmi ces créations d'entreprises, les **créations d'entreprises dans les secteurs technologiquement innovants** – elles aussi très dynamiques – sont en première ligne pour soutenir le progrès technique de notre économie.

Le monde de l'entreprise apparaît ainsi comme central dans la recherche et développement, l'innovation et donc la croissance de long terme de notre économie. Mais, au-delà de ces aspects quantitatifs, l'entreprise est également garante de la qualité de notre croissance. C'est dans cette direction que les entreprises amélioreront toujours plus leurs processus de production comme leurs produits eux-mêmes, conduisant un nombre croissant d'entre elles à être **certifiées qualité (ISO 9000)**. Elles se conforment ainsi à certaines normes internationales permettant, par exemple, de minimiser le nombre de défauts des produits, d'améliorer leur sécurité...

Enfin, l'entreprise est la première responsable du développement durable de notre économie : l'augmentation du **nombre de titulaires d'« écolabels »** – c'est-à-dire d'entreprises qui, à travers leur activité, se montrent attentives à notre environnement – doit devenir, à côté des impératifs de plus court terme, un véritable objectif.



Croissance

Finances publiques

Emploi

Pouvoir d'achat
et consommation

Entreprise-innovation

International

L'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale et l'amplification de la mondialisation bouleversent la donne pour notre pays qui compte près de six millions d'emplois liés au commerce extérieur. La France doit tirer profit de ces nouveaux débouchés, en adaptant son offre à l'évolution de la demande et de la concurrence.

Si la gestion de la « mondialisation » appelle certaines réponses « défensives » – faire en sorte que nos partenaires commerciaux aient un comportement correct en matière de prix et qu'ils respectent nos marques et notre propriété intellectuelle –, elle exige avant tout une action « offensive ». Car les pays émergents constituent également des opportunités économiques. Si le PIB cumulé de la Chine, de l'Inde, du Brésil et de la Russie représente aujourd'hui moins de 15 % du PIB cumulé des six plus grands pays industrialisés, il pourrait le dépasser à l'horizon 2040.

De nouveaux enjeux

Certes, la France dispose déjà, en matière d'**exportations**, de sérieux atouts. Mais ceux-ci ne doivent pas occulter certains de nos points fai-

bles. En particulier, les zones dans lesquelles notre présence est forte – Europe occidentale, Afrique, Proche et Moyen-Orient – ne comptent pas parmi les régions les plus dynamiques. En revanche, nous ne sommes pas assez implantés dans des régions comme l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud qui affichent les taux de croissance les plus rapides du globe. Dans cette optique, le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a défini récemment les **25 pays cibles** vers lesquels nos exportations doivent se porter pour profiter de la croissance mondiale.

Nous devons également nous développer sur des sous-secteurs et des gammes de produits innovants. Le risque de se voir de plus en plus concurrencées par de nouveaux pays doit pousser les entreprises à monter en gamme, à travers l'innovation, la création et l'investissement. N'oublions pas, par exemple, l'importance que prend, dans nos sociétés de consommation modernes, l'immatériel : le luxe, le design, les biens culturels sont autant de créneaux porteurs pour nos entreprises. De l'immatériel au service, il n'y a qu'un pas et les mêmes enjeux : là aussi, nos entreprises doivent passer

la vitesse supérieure au niveau mondial.

L'attractivité de la France

Mais le développement de notre présence sur ces nouveaux marchés ne passe pas uniquement par l'exportation. L'investissement sur place qui permet de se rapprocher de la demande locale et d'optimiser les coûts de production est aujourd'hui, dans beaucoup de secteurs, un vecteur plus dynamique : ainsi, le chiffre d'affaires réalisé par nos filiales à l'étranger est désormais du même ordre de grandeur que nos exportations de biens et services - alors qu'il était de 40 % inférieur en 1995. Plus que des alternatives, exportations et investissements sont en réalité des modalités complémentaires qui se nourrissent l'une l'autre : les investissements à l'étranger génèrent des exportations, ils ne s'y substituent pas, et en même temps sont pourvoyeurs de ressources nouvelles ; les rapatriements de bénéficiaires.

De façon symétrique, la France doit également promouvoir l'attractivité de son territoire. De fait, les filiales étrangères implantées chez nous contribuent déjà substantiellement à

notre économie : la part de leurs exportations est en forte progression (30 % aujourd'hui contre 17 % en 1990) et leur apport est non négligeable en termes d'emploi, avec 15 % des effectifs salariés français. Un indicateur, consacré exclusivement aux **créations d'emplois directement réalisées par des investisseurs étrangers**, permet de suivre les progrès en la matière. Trois défis sont à relever pour mieux mettre en valeur l'attractivité de la France. Il faut tout d'abord nous imprégner d'un concept de « mobilité à double détente » : nous avons certes des atouts, mais les investissements étrangers, susceptibles d'entrer sur notre territoire, peuvent aussi en sortir. Il faut donc les « fidéliser ». Second défi : évaluer avec réalisme certains de nos points faibles qui peuvent peser sur l'implantation de métiers et de fonctions. Enfin, il faut se donner les moyens d'attirer des compétences : cadres, chercheurs et étudiants étrangers. Le **nombre d'étudiants étrangers** venus parfaire leur éducation sur le territoire national constitue ainsi un bon indicateur de l'attractivité de notre territoire.

Indicateurs de progrès de l'économie française

Thématique	Indicateur	Source	Unité
CROISSANCE	Croissance	Insee	Taux de croissance, %
	Nombre de naissances	Insee	France métropolitaine, milliers
	Solde migratoire	Insee	Milliers
	Population active	Insee	Taux de croissance, %
	Productivité par tête **	Insee	Salariés du secteur privé, taux de croissance, %
FINANCES PUBLIQUES	Solde public	Insee	Points de PIB
	Dette publique	Insee	Milliards d'€
	Dépenses de l'État (Budget général)	Budget Charte de budgétisation Lois de Finances	Taux de croissance (périmètre constant) en volume, %
	Dépenses locales	Minéfi	Taux de croissance (périmètre constant) en volume, %
	Dépenses de santé (sous ONDAM)	Sécurité sociale Minéfi	Taux de croissance (périmètre constant) en volume, %
EMPLOI	Taux de chômage	Insee	%
	Taux d'emploi des 15-24 ans	Insee	%
	Taux d'emploi des 55-64 ans **	Insee	%
	Taux d'emploi des + 65 ans	Insee	%
	Créations d'emplois salariés dans le secteur marchand	Insee	Milliers
	Créations d'emplois salariés dans l'industrie	Insee	Milliers
	Créations d'emplois salariés dans les services	Insee	Milliers
	Offres d'emplois déposées à l'ANPE	Dares/ANPE	Milliers, par mois
	Effectifs salariés dans les secteurs technologiquement innovants	Insee	Milliers, fin de période

*Estimation Minéfi **Indicateur de Lisbonne

Thématique	Indicateur	Source	Unité
POUVOIR D'ACHAT/ CONSUMMATION	Consommation	Insee	Taux de croissance, %
	Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	Insee	Taux de croissance, %
	Prix des produits de grande consommation dans la grande distribution	Insee	Taux de croissance, glissement annuel, fin de période, %
	Prix du «chariot type»
	Nombre d'accords sur intéressement / participation dans les entreprises
	Nombre de personnes équipées du haut débit	ART	Millions, fin d'année
ENTREPRISE/ INNOVATION	Investissement des entreprises **	Insee	Taux de croissance, %
	Part des dépenses de R&D dans le PIB **	Min Recherche	%
	<i>dont entreprises</i>	<i>Min Recherche</i>	%
	<i>dont administrations</i>	<i>Min Recherche</i>	%
	Créations d'entreprises	Insee	Milliers
	Création d'entreprises unipersonnelles	Insee	Milliers
	Nombre de chercheurs	Min Recherche	Milliers
	Demandes de brevets d'origine française	INPI	Milliers
	Nombre d'entreprises françaises / 500 premières dans le monde	Classement Fortune magazine	...
	Nombre d'entreprises certifiées "qualité" (ISO 9000)	ISO	Milliers, stock en fin d'année
	Créations d'entreprises dans les secteurs technologiquement innovants	Insee	Milliers
	Nombre de titulaires d'écolabels (NF Environnement ou Ecolabel européen)	AFNOR	Stock en fin d'année
INTERNATIONAL	Exportations	Insee	Taux de croissance, %
	Progression des export. vers les pays à forte croissance (25 pays cibles)	Douanes	En valeur, taux de croissance, %
	Créations d'emplois directement par investisseurs étrangers	AFII	Milliers
	Etudiants étrangers en France	Ed. nationale	Milliers